



RÉSEAU DE CHALEUR

Vision communale

“ La Ville de Nantes est mobilisée aux côtés de la Métropole dans l'accompagnement de l'extension et de la densification des réseaux de chaleur sur son territoire.

Un zonage qui correspond au périmètre d'extension et densification des réseaux de chaleur déjà connus sur l'ensemble de la Ville.



Quantification de la production associée à ces zones :

92 GWk

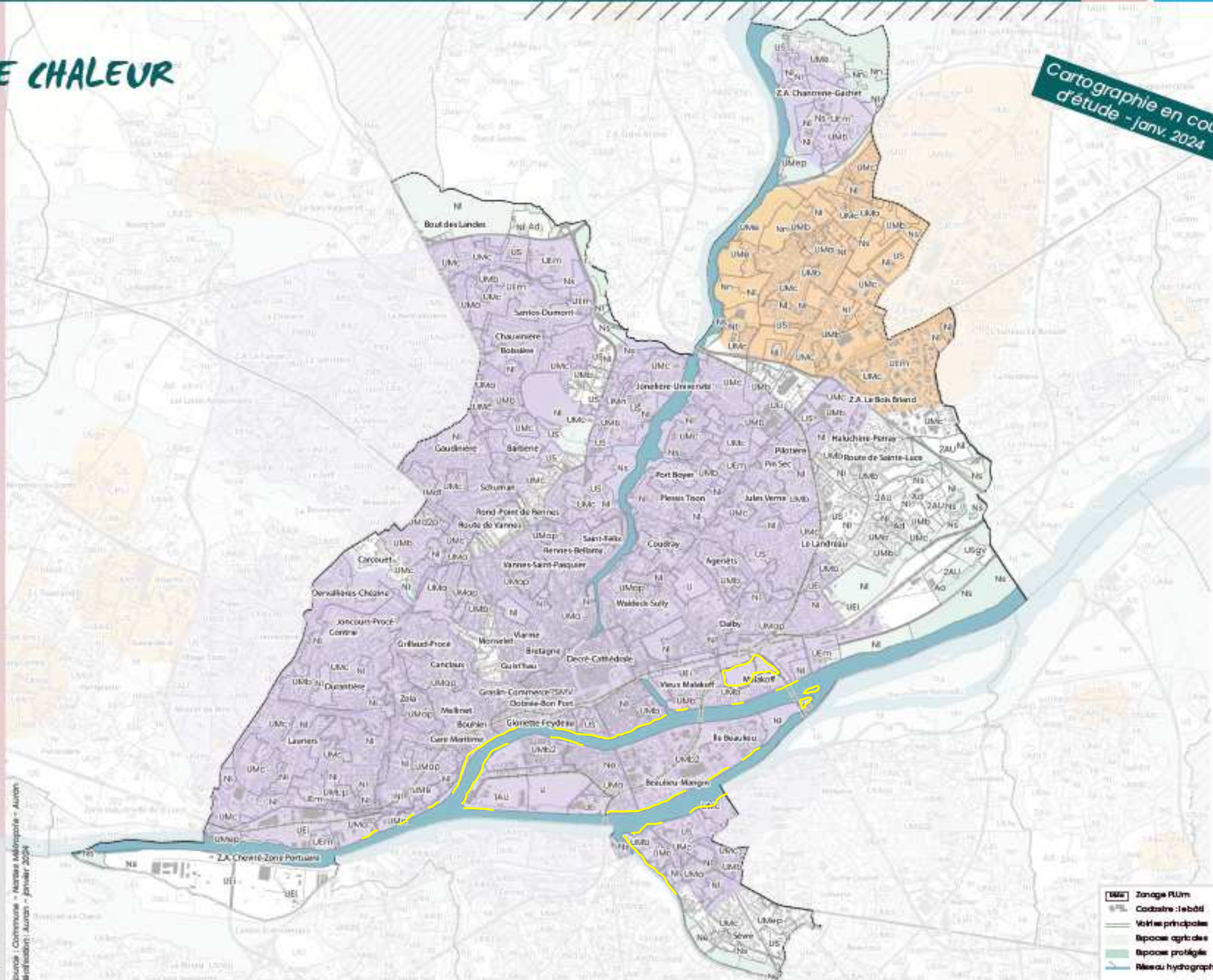
Zone identifiée dans le cadre du Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur

- EXTENSION
- DENSIFICATION
- Zone à exclure (aire protégée)

0 0,5 1 km



Source : Commune - Nantes Métropole - AVRAN
Mise à jour : AVRAN - Janvier 2024



Cartographie en cours d'étude - janv. 2024

- Zonage PLUm
- Cadastre : le bôit
- Voies principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique



SOLAIRE EN TOITURE

Vision communale

“ Un zonage visant à favoriser le solaire majoritairement dans les zones d'aménagement, les zones d'activités, les quartiers prioritaires de la Ville et sur les toitures du patrimoine bâti de la Ville ou métropolitain.

Six projets citoyens en toiture sont également fléchés, ainsi qu'un projet sur une toiture d'entreprise (démarche toits utiles).

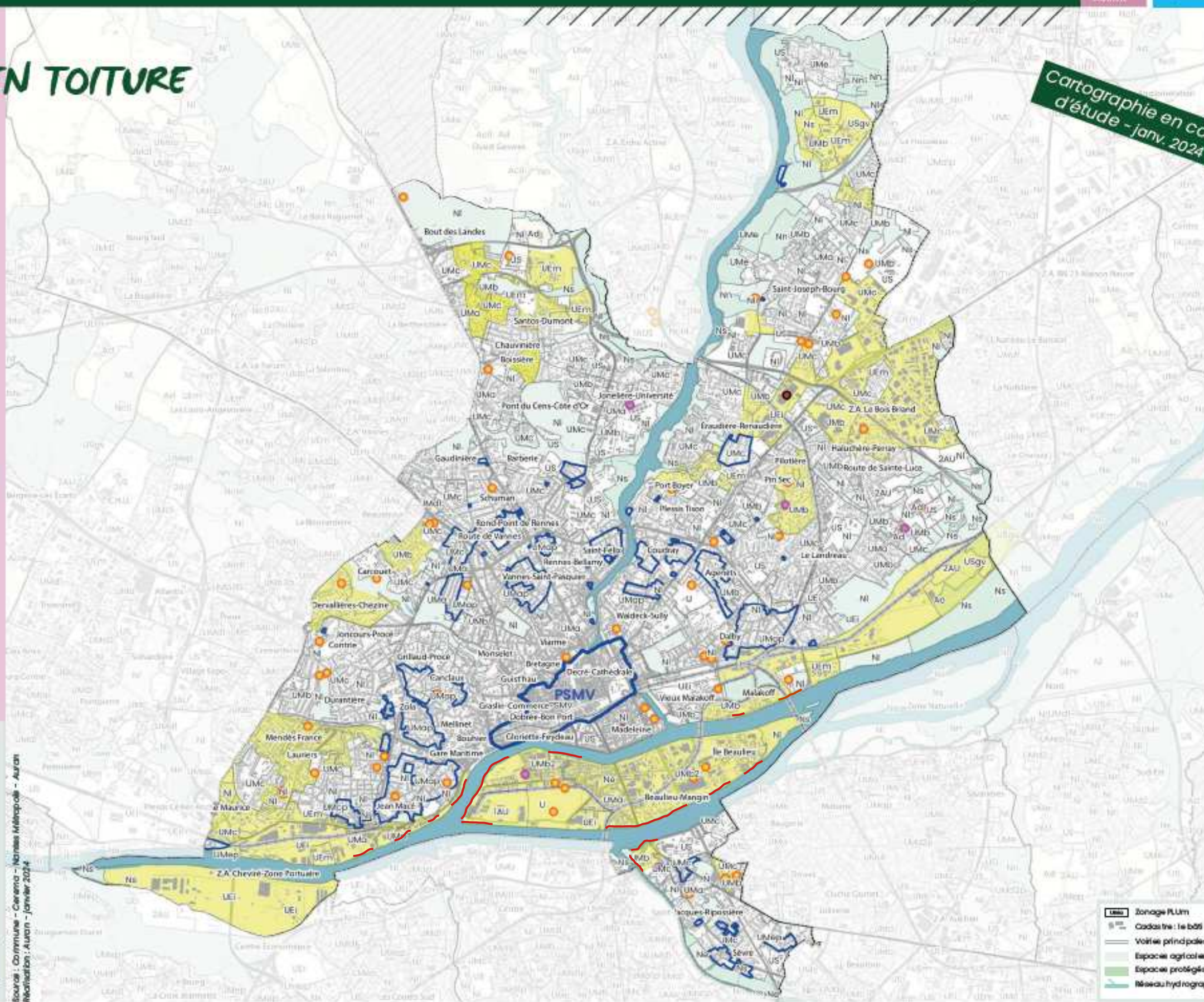
”

Quantification de la production associée à ces zones :

35 GWh

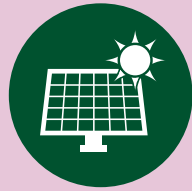
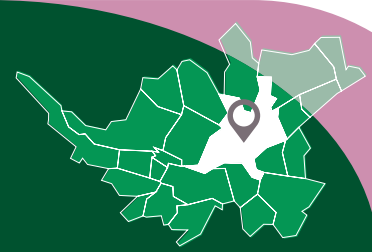
- Zone potentiellement favorable
- Projet en cours sur le patrimoine bâti de la ville de Nantes ou métropolitain
- Projet citoyens en cours de développement
- Projet inscrit dans la démarche «toits utiles privés»
- Secteur de périmètre patrimonial - PLUm pour information
Il s'agit de zones sous contraintes patrimoniales qui n'excluent pas le solaire mais nécessitent un dialogue préalable fort sur le volet patrimonial. Elles ne sont donc pas positionnées en zones d'accélération.
- Zone à exclure (aire protégée)

0 0,5 1km
Nantes Métropole AURAN



Cartographie en cours d'étude - janv. 2024

Sources : Commune - Carénac - Nantes Métropole - Auran
Réalisation : Auran - Janvier 2024



SOLAIRE OMBRIÈRES

Vision communale

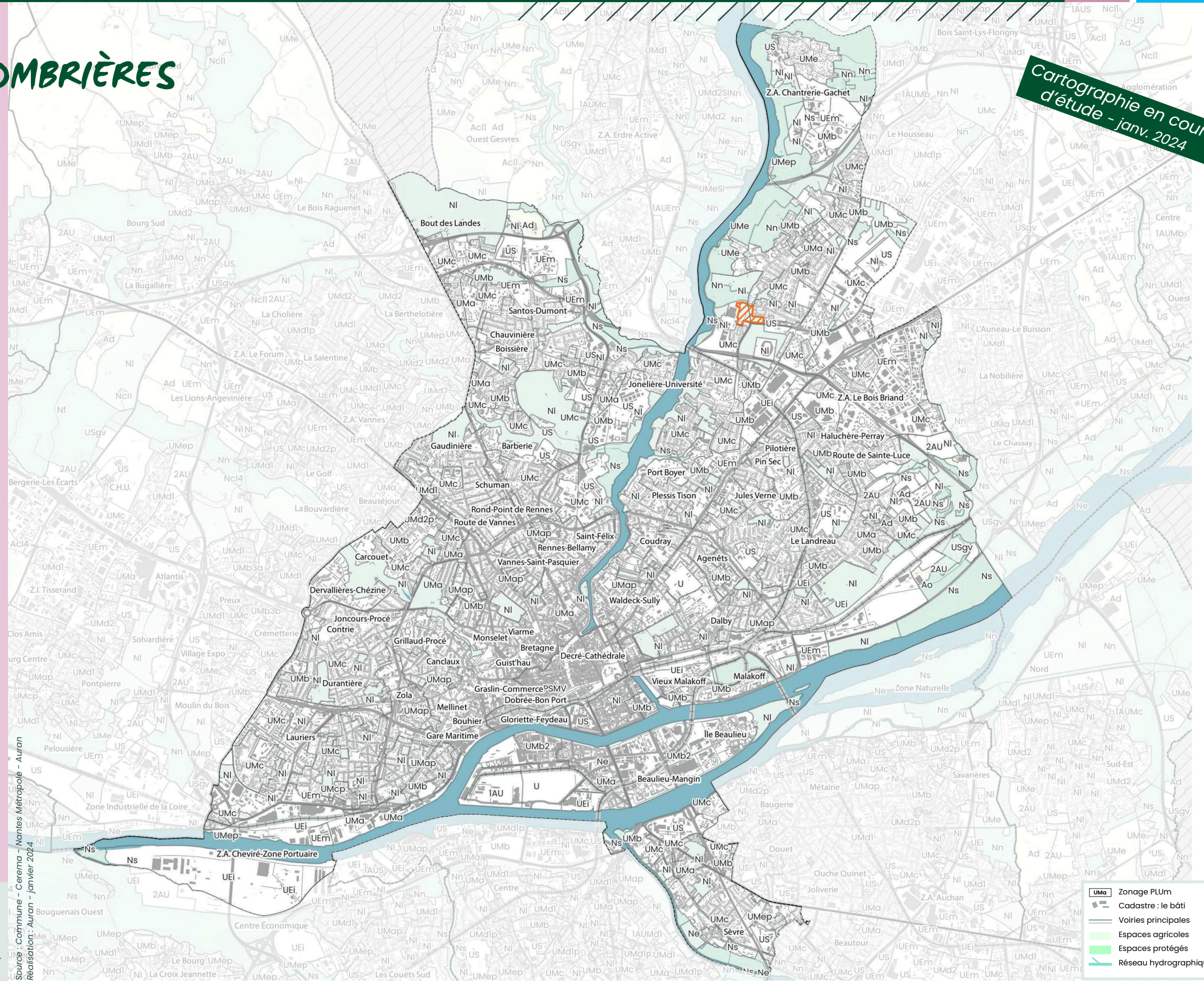
“ Un secteur principal d'accélération pour les ombrières sur le secteur Beaujoire.

D'autres projets seront possibles selon les mutations urbaines en cours et dans le respect des enjeux patrimoniaux et environnementaux.



Quantification de la production associée à ces zones :

3 GWh



Cartographie en cours d'étude - janv. 2024

Zone potentiellement favorable

0 0,5 1 km



Source : Commune - Carrema - Nantes Métropole - Auran
Réalisateur : Auran - janvier 2024

- UMA Zonage PLUm
- Cadastre : le bâti
- Voies principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique



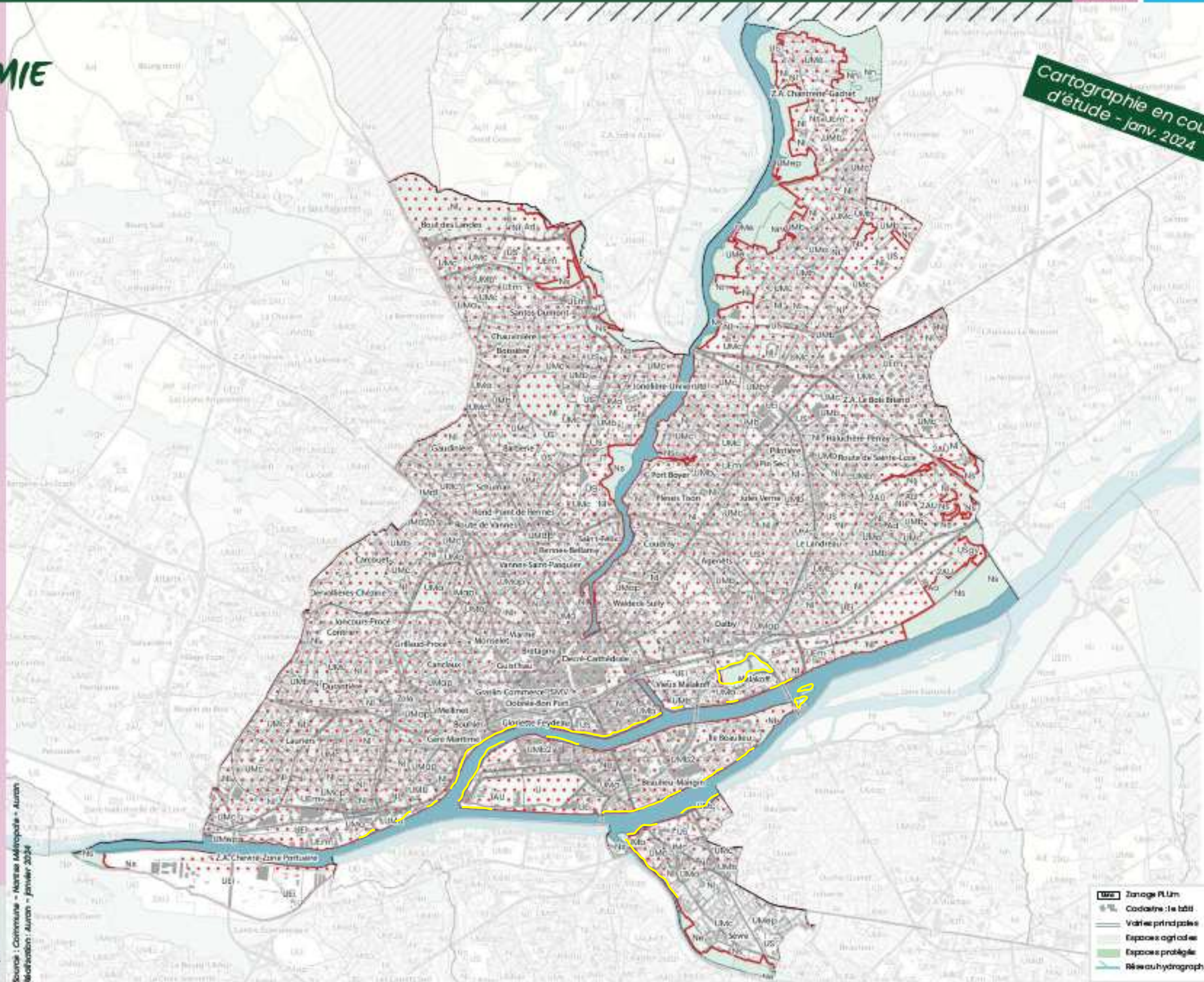
GÉOTHERMIE

Vision communale

“ Le zonage prend en compte toute la Ville hors espaces naturels sensibles. En effet, le territoire de Nantes Métropole est favorable à la géothermie de surface de très basse température grâce à un sous-sol majoritairement granitique qui présente une bonne capacité à stocker l'énergie ambiante et à la restituer via des sondes géothermiques. ”

Quantification de la production associée à ces zones :

9 GWh



Cartographie en cours d'étude - janv. 2024

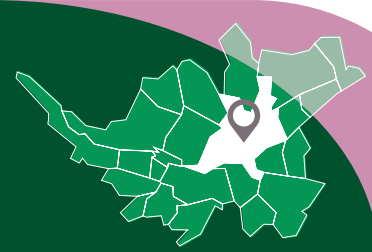
- Zone potentiellement favorable
- Zone à exclure (aire protégée)

0 0,5 1 km



Source : Commune - Nantes Métropole - AURAN
Mise à jour : AURAN - Janvier 2024

- Zone PLUm
- CoCotrie : le bâti
- Valeurs principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique



MÉTHANISATION

Vision communale

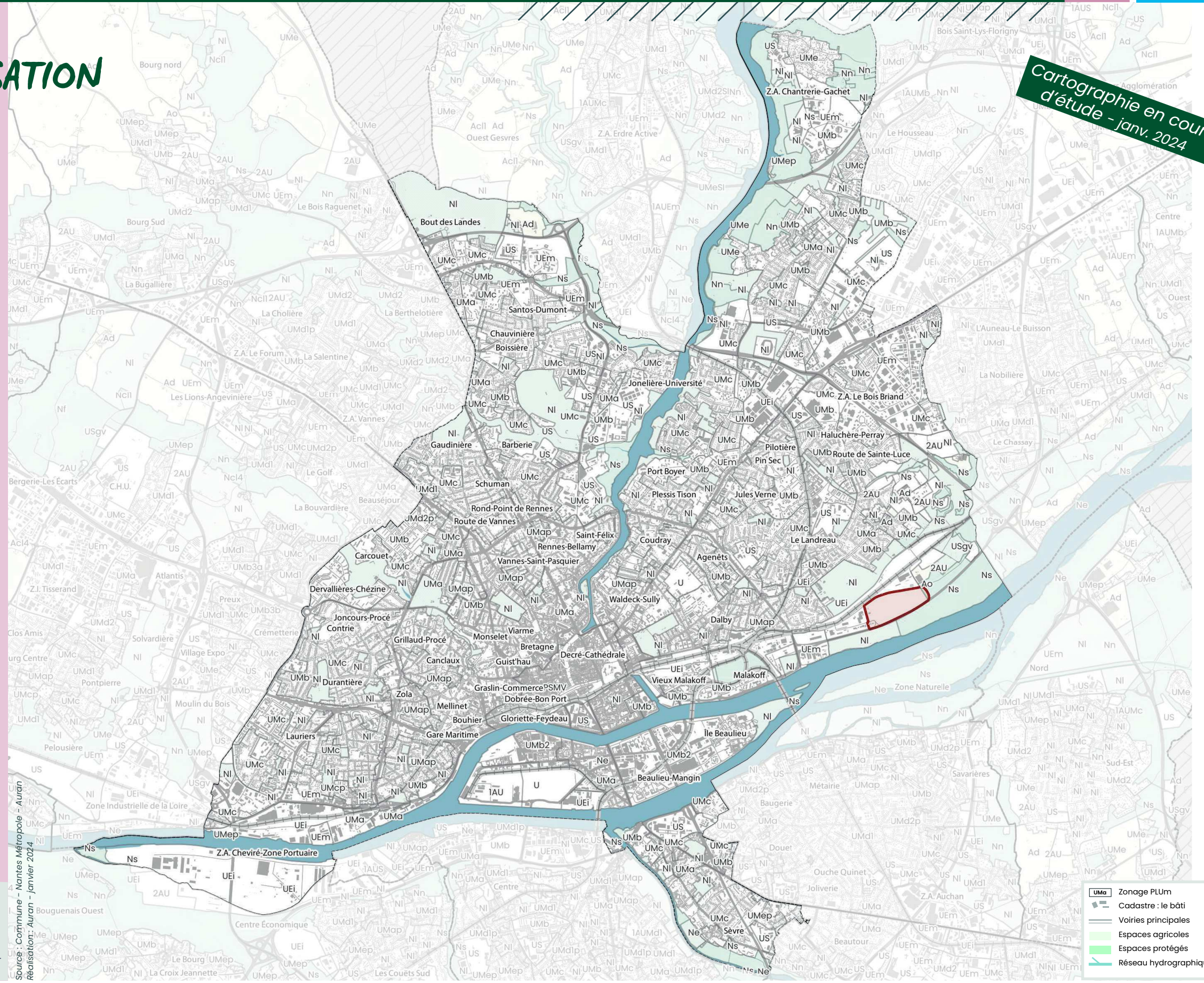
“ Un zonage sur le projet public de digesteurs de la station d'épuration de la Prairie de Mauves.

Ce projet a été intégré au sein de la concertation sur le projet d'écologie urbaine.



Quantification de la production associée à ces zones :

7 GWh



Cartographie en cours d'étude - janv. 2024

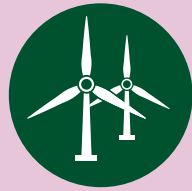
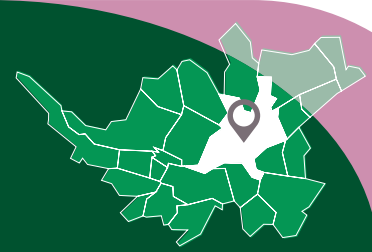
Zone potentiellement favorable

0 0,5 1 km



Source : Commune - Nantes Métropole - Aurain
Réalisation : Aurain - janvier 2024

- UMA Zonage PLUM
- Cadastre : le bâti
- Voies principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique



ÉOLIEN

Vision communale

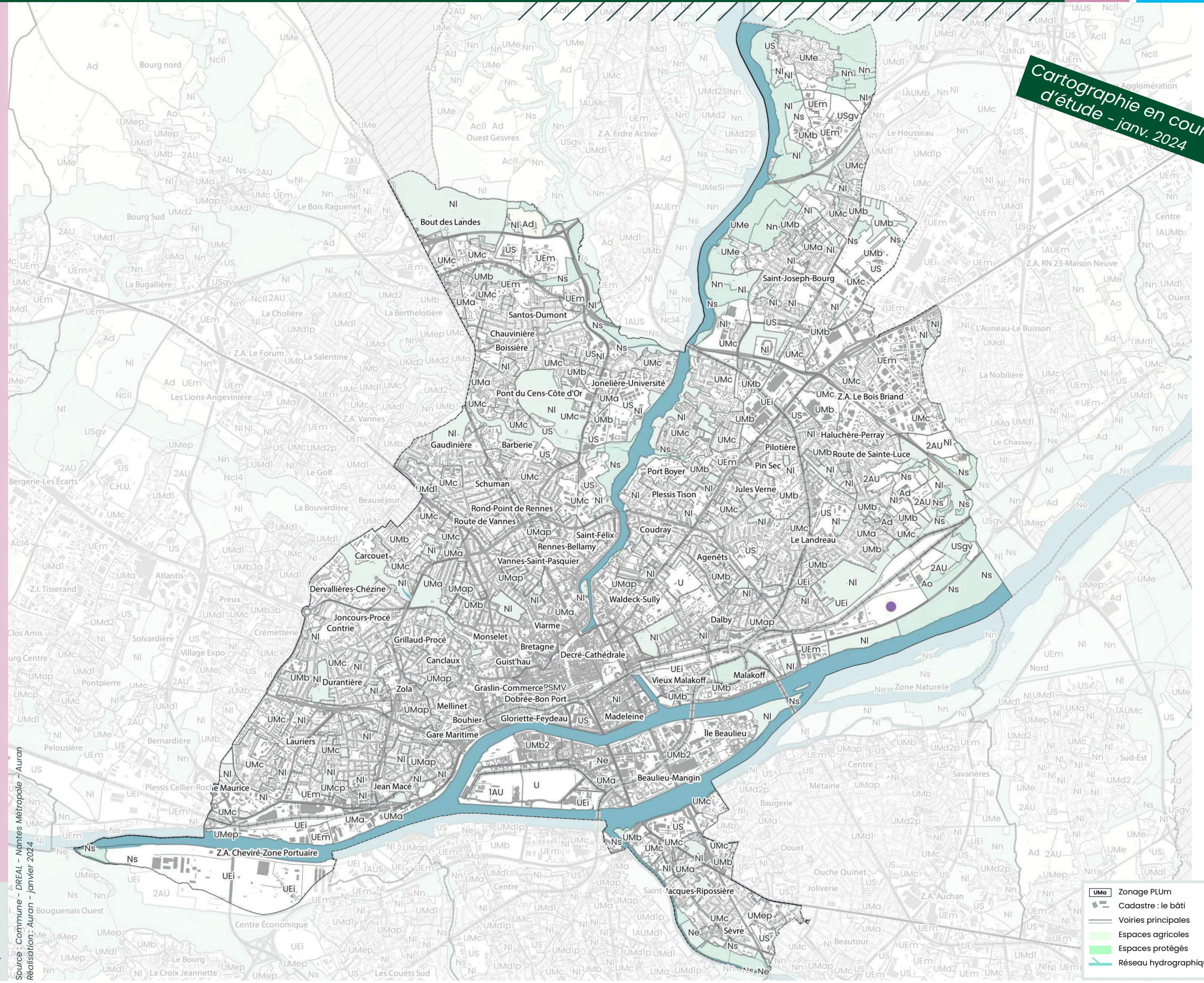
“ Les zones éoliennes sont très contraintes sur Nantes, néanmoins une zone sur la prairie de Mauves reste envisageable.

L'implantation est soumise à des études complémentaires, en prenant en compte la compatibilité avec le projet public d'écologie urbaine.



Quantification de la production associée à ces zones :

7 GWh



Cartographie en cours d'étude - janv. 2024

Zone potentiellement favorable RETENUE par la commune

0 0,5 1 km



Source : Commune - DREAL - Nantes Métropole - Aurant
Réalisation : Aurant - janvier 2024

- UMa Zonage PLUm
- ▣ Cadastre : le bâti
- Voiries principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique